

HIVERNAGE SUPER

Réf 0044

Traitement Hiver 4 Actions

1. PROPRIETES :

HIVERNAGE SUPER est un produit algicide, fongicide, bactéricide et anti-calcaire.

HIVERNAGE SUPER est compatible avec tous les traitements et garanti sans sulfate de cuivre, sans EDTA et sans polyphosphate.

HIVERNAGE SUPER doit être utilisé quand l'eau de la piscine descend au dessous de 16 C°.

Au printemps, découvrir la piscine dès les premiers beaux jours et recommencer le traitement normal.

2. MODE D'EMPLOI :

Pour tous les traitements, il est indispensable de bien nettoyer la piscine avant l'opération d'hivernage et de ramener le pH à son niveau d'équilibre suivant la qualité de l'eau.

Avec un traitement au chlore, arrêter de mettre des galets.

Verser HIVERNAGE SUPER directement dans la piscine devant les bouches de refoulement et laisser tourner la filtration deux heures. Utiliser 0,5 à 0,7 litre de HIVERNAGE SUPER par 10 m³ d'eau à protéger.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH :	< 2 +/- 0,5
Densité :	1,04 +/- 0,01
Pouvoir Moussant :	Non moussant
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Matière active :	Chlorure de N-N diméthyl-2- hydroxypropylammonium polymère (N° CAS : 25988-97-0) à 130 g/L
Contient parmi d'autres composants (Règlement CE n°648/2004 – 907/2006)	Moins de 5% de : phosphonates Entre 5% et 15% de : agents de surface cationiques

4. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 6 X 1 L

Carton de 4 X 3 L

Carton de 4 X 5 L

Bidons de 10 L et de 20 L

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0044) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 02-02-2011